

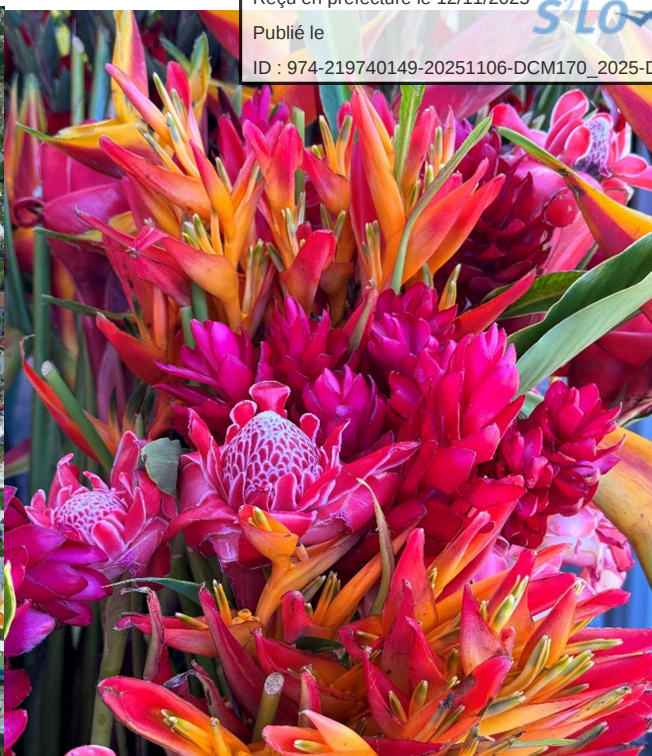
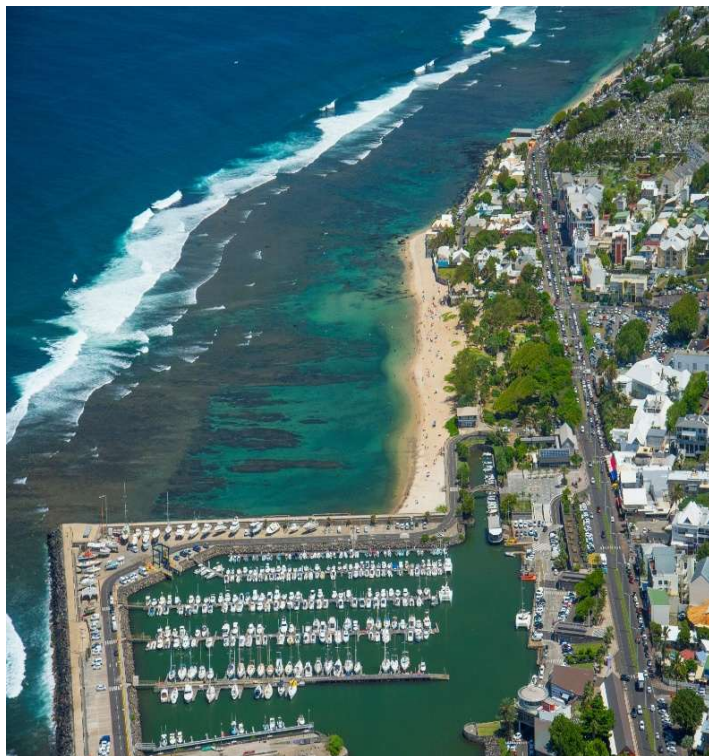
Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le

ID : 974-219740149-20251106-DCM170\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO



## RAPPORT DES MANDATAIRES SOCIAUX ANNEE 2024



### SPL OPUS



Adresse

Rue Méziaire Guignard  
97410 SAINT PIERRE

Tel 0262 87 10 15

Mail : [contact@splopus.re](mailto:contact@splopus.re)

# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le



ID : 974-219740149-20251106-DCM170\_2025-DE

## I - Présentation de la SPL OPUS

- Historique
- Objet social
- Domaines d'activité
- Adresse du siège social et adresse du siège d'exploitation
- Nombre de salariés
- Répartition du capital
- Organisation et gouvernance
- Principales activités et opérations de l'année écoulée

## II - Etat des relations entre la collectivité et la SPL OPUS

- Liste des contrats
- Apports en compte courant d'associés,
- Garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique
- Autre concours financier

## III - Modifications des statuts

- Historique des cinq dernières années

## IV - Evolutions de l'actionnariat

- Historique des cinq dernières années

## V - Etat des participations de la société

## VI - Principaux risques et incertitudes

- Incertitudes d'ordre financier
- Incertitudes d'ordre juridique,
- Incertitude d'ordre technique ou conjoncturel

## VII - Procédures de lutte contre la corruption mises en place

- Déclaration d'intérêt
- Attestation de non-condamnation et de filiation

## VIII - Informations sur les contrôles de la SPL OPUS

- Le contrôle analogue
- Gouvernance de la société par les élus
- Eléments de rémunération des élus mandataires et de tout mandataire social

## IX - Situation financière de la société

- Chiffre d'affaires,
- Produits et charges d'exploitation, charges salariales,
- Résultat de l'exercice,
- Capitaux propres,
- Bilan
- Situation de trésorerie
- Niveau d'endettement

## IX - Annexes

- Extrait de K/bis
- Assurance Responsabilité Civile 2024

# I - Présentation de la SPL OPUS

## ○ Historique

La Société Publique Locale d'Optimisation des Politiques Urbaines du Sud – dénommée communément SPL OPUS, a été créée le 24 mai 2016 à l'initiative de la Ville de Saint Pierre et de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS. La Ville de Saint-Louis a rejoint l'actionnariat en mars 2018.

La SPL OPUS est régie par la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, par l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et par les autres dispositions du Code des Commerces applicables aux sociétés anonymes. Elle a démarré son activité effective au 1<sup>er</sup> août 2016.

## ○ Objet social

A sa date de création, la société avait pour objet :

- ✚ La gestion, l'exploitation et l'entretien du stationnement payant
- ✚ La gestion, l'exploitation et l'entretien des parcs relais
- ✚ L'acquisition, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien des sanitaires publics
- ✚ L'acquisition, la gestion et l'entretien du mobilier urbain.

Son objet social a fait l'objet d'une 1<sup>ère</sup> modification et a été étendu aux activités suivantes :

- ✚ Acquisition et location de parcelles privées ou de parkings privés en souterrain ou en surface, construction et exploitation de nouveaux équipements et même la démolition.
- ✚ Service de location de vélos sur le territoire de ses actionnaires. Ce service ouvert à tous pourra se faire en partenariat avec les acteurs privés déjà présents sur le territoire.

Les statuts ont été mis à jour le 2 décembre 2020 par ajout d'une nouvelle mention de l'objet social qui se détermine dorénavant comme suit :

- ✚ Gestion, exploitation et entretien du stationnement payant sur voirie et en ouvrage, notamment la perception et le contrôle du stationnement payant sur voirie et la gestion des contestations liées au recouvrement de ce dernier,
- ✚ Gestion, exploitation et entretien des parcs relais,
- ✚ Acquisition, construction, gestion, exploitation et entretien des sanitaires publics
- ✚ Acquisition, construction, gestion et entretien du mobilier urbain,
- ✚ Acquisition et location de parcelles privées ou de parkings privés souterrain ou en surface. Construction et exploitation de nouveaux équipements et même démolition.
- ✚ Service de location de vélos sur le territoire de ses actionnaires. Ce service ouvert à tous pourra se faire en partenariat avec les acteurs privés déjà présents sur le territoire.
- ✚ Gestion, exploitation et entretien des infrastructures portuaires, d'abri côtier ou de leurs abords,
- ✚ Gestion, exploitation et entretien des halles de marchés, et des marchés de plein air et de leurs abords,
- ✚ Gestion, exploitation et entretien des zones d'activités et d'espaces économiques.

La société pourra réaliser toutes prestations, actions, opérations, concourant directement ou indirectement au développement économique et à l'attractivité du territoire, ainsi qu'aux mobilités et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités territoriales actionnaires. D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui seront compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation. Elle exerce son activité exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur compte exclusif.

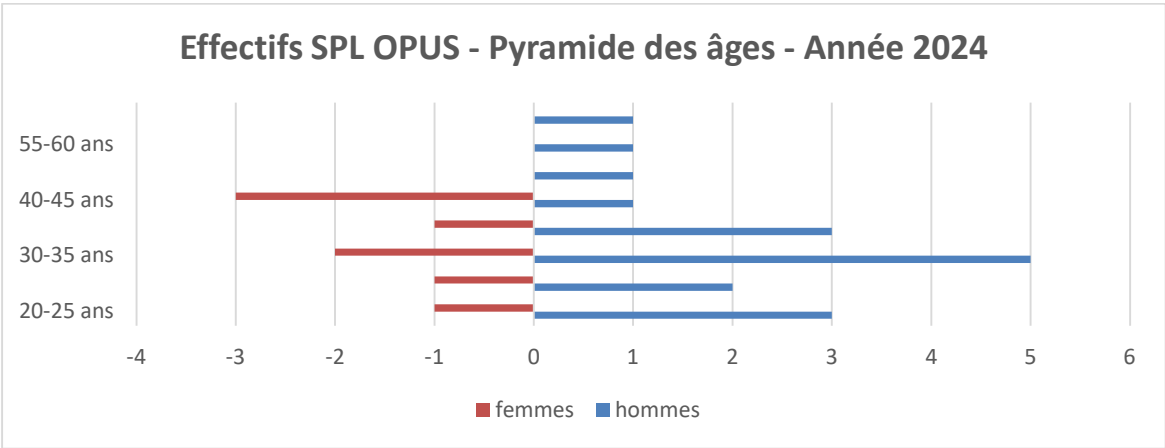
- **Domaines d'activité**  
La SPL est compétente pour :
  - réaliser des opérations d'aménagement et des opérations de construction
  - exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial et toutes autres activités d'intérêt général.
- **Adresse du siège social et adresse du siège d'exploitation**
  - Le siège social de la SPL OPUS est situé Rue Méziaire Guignard – 97410 Saint Pierre
  - Le siège d'exploitation de la SPL OPUS est situé 26 H rue Marius et Ary Leblond – 97410 Saint Pierre
- **Nombre de salariés**  
Au 31 décembre de l'exercice écoulé, l'effectif salarié de la société est de 25 personnels, répartis selon différents statuts. Les données de synthèse sont présentées schématiquement ci-après :
- **Le personnel de la société**  
Les éléments ci-dessous représentent une synthèse des données RH de la SPL OPUS.

24 agents sont employés par la SPL au 31.12.2024 et 6 personnels mis à disposition.

| Tableau des effectifs 2024                |       |     | Nbre      |          | %         |          |
|-------------------------------------------|-------|-----|-----------|----------|-----------|----------|
| Nombre d'employés depuis la création      |       |     | 30        |          |           |          |
| Nombre d'employés actuellement en poste   |       |     | 24        |          |           |          |
| Nombre d'employés à temps partiel         |       |     | 1         |          |           |          |
| Nombre d'ETP réel actuel                  |       |     | 22        |          |           |          |
| Données démographiques                    |       |     |           |          |           |          |
| Nombre actuel de femmes                   |       |     | 8         |          | 33%       |          |
| Nombre actuel d'hommes                    |       |     | 16        |          | 67%       |          |
| Nombre actuel de travailleurs handicapés  |       |     | 0         |          | 0%        |          |
| Age et ancienneté                         |       |     |           |          |           |          |
| Nombre moyen d'années dans l'organisation |       |     | 4,6 ans   |          |           |          |
| Age moyen des employés en poste           |       |     | 37,3 ans  |          |           |          |
| Age moyen des femmes en poste             |       |     | 35,3 ans  |          |           |          |
| Age moyen des hommes en poste             |       |     | 38,3 ans  |          |           |          |
| Nombre actuel de travailleurs handicapés  |       |     | 0         |          | 0%        |          |
| Age et ancienneté                         |       |     |           |          |           |          |
| Nombre moyen d'années dans l'organisation |       |     | 4,6       |          |           |          |
| Age moyen des employés en poste           |       |     | 37,3      |          |           |          |
| Age moyen des femmes en poste             |       |     | 35,3      |          |           |          |
| Age moyen des hommes en poste             |       |     | 38,3      |          |           |          |
| Effectifs par statut 2024                 | Total | %   | Nb femmes | % femmes | Nb hommes | % hommes |
| Contractuel - CDI                         | 17    | 71% | 7         | 41%      | 10        | 59%      |
| Stagiaire - Apprenti                      | 0     | 0%  | 0         |          | 0         |          |
| PEC                                       | 6     | 25% | 1         | 17%      | 5         | 83%      |
| Autre                                     | 1     | 4%  | 0         | 0%       | 1         | 100%     |

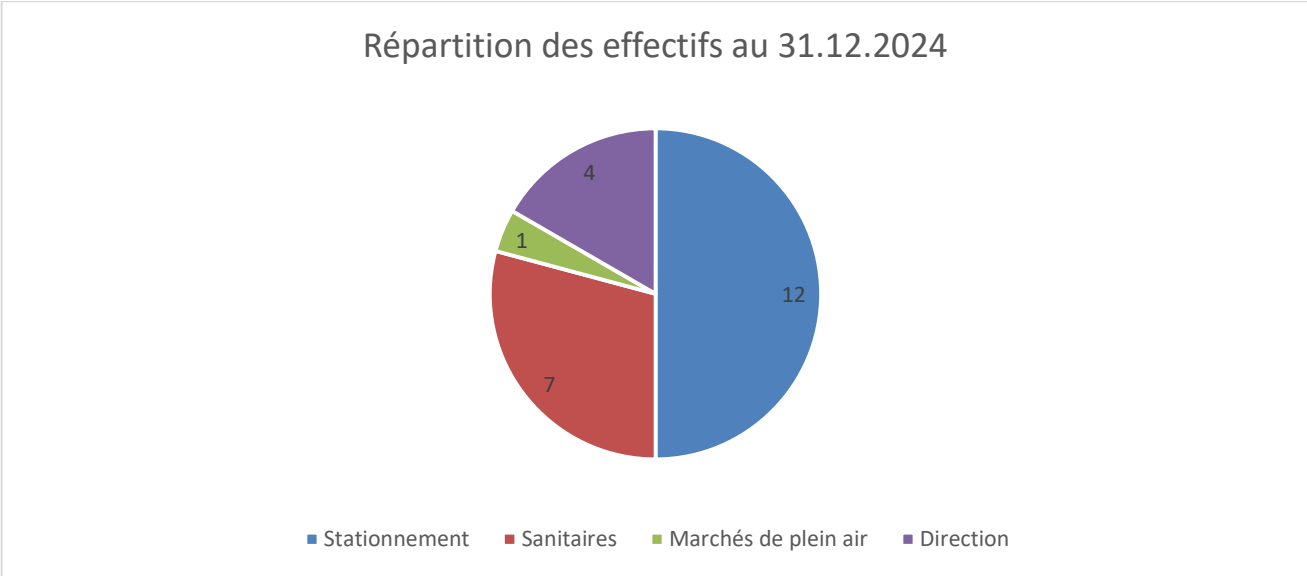
-----**Pyramide des âges**-----

Au 31.12.2024, la structure de la pyramide des âges par sexe/genre, ne prenant en compte que les effectifs propres de la SPL, est la suivante :



-----**Répartition par services**-----

La répartition par service au 31.12.2024 est la suivante, et ne concerne que les effectifs propres à la SPL OPUS :



-----**Mouvements**-----

En 2024, les mouvements enregistrés sont répertoriés au tableau ci-après :

| Turnover           |   |
|--------------------|---|
| Nombre d'embauches | 3 |
| Nombre de sorties  | 3 |

Principales causes de départ :  
Fin de contrat → 3

-----Budget et rémunération-----

| Dépenses de personnel<br>au | Charges de<br>personnel de |
|-----------------------------|----------------------------|
| 681 078 €                   | 150 137 €                  |



**831 215 €**  
 Soit 32.85% des charges d'exploitation

-----Plan de formation 2024-----

| SERVICE                              | OBJET | THÈME                                      | ORG. DE FORMATION | LIEU          | DATE                      | NBRE DE JOURS | NBRE D'AGENTS | COÛT    | FINANCEMENT |
|--------------------------------------|-------|--------------------------------------------|-------------------|---------------|---------------------------|---------------|---------------|---------|-------------|
| Propreté Urbaine                     | FC    | SSIAP 1 + SST                              | RAF               | STE CLOT ILDE | 7 AU 22 mars 2024         | 12            | 3             | 309 0 € | OPCO        |
| Marchés de plein air                 |       |                                            |                   |               |                           |               |               |         |             |
| Exploitation du Stationnement Payant |       |                                            |                   |               |                           |               |               |         |             |
| Exploitation du Stationnement Payant | FC    | Prévention                                 | RAF               | ST DENIS      | 21-22 mai 2024            | 2             | 1             | 160 €   | OPCO        |
| CSE                                  | FC    | Santé, Sécurité et conditions de travail   | FOCALYS           | ST PAUL       | 10-11 juin -2-3-4 juillet | 5             | 1             | 149 0 € | SPL OPUS    |
| Secrétariat                          | FC    | Harcèlement sexuel et agissements sexistes | FOCALYS           | ST PAUL       | 29-30 avril               | 2             | 1             | 495 €   | SPL OPUS    |
| TOTAL                                |       |                                            |                   |               |                           |               |               |         | 5235 €      |

FC : formation continue

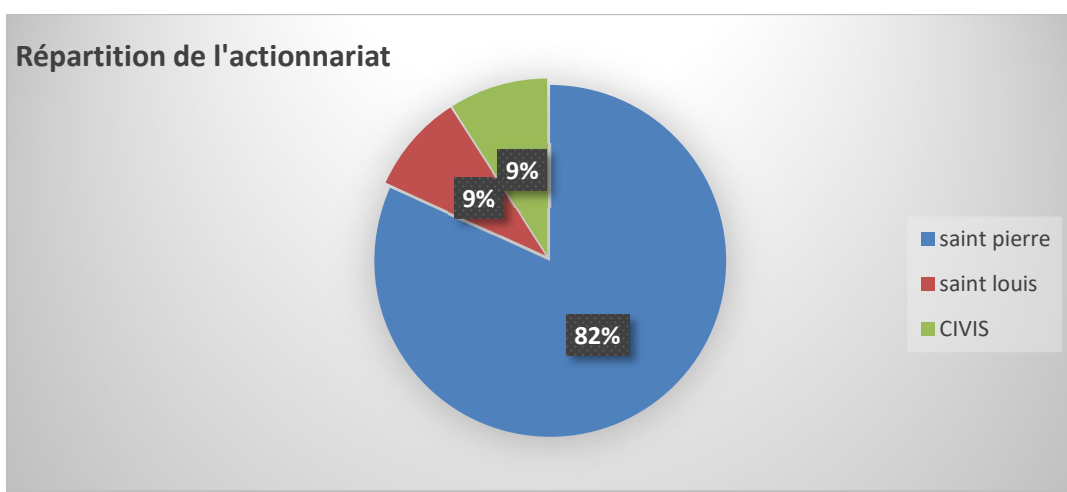
-----Comité Social et Economique-----

Le CSE de la SPL OPUS s’est réuni à 4 reprises au cours de l’exercice passé sous revue : les 18 juin, 18 juillet, 05 septembre et 03 octobre 2024. Les principales mesures ont concerné :

- La conclusion d’un avenant n° 1 à l’accord d’entreprise signé en 2022. Cet avenant est venu instaurer une grille salariale en faveur des employés de la SPL OPUS, permettant une classification des emplois par catégorie et échelons. Une avancée longtemps attendue par le personnel.

## ○ Répartition du capital social

| ACTIONNAIRES                                            | %          | NBRE D' ACTIONS | PART DETENUE EN EUROS |
|---------------------------------------------------------|------------|-----------------|-----------------------|
| Ville de Saint Pierre                                   | 82         | 2700            | 270 000 €             |
| Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS | 9          | 300             | 30 000 €              |
| Ville de Saint Louis                                    | 9          | 300             | 30 000 €              |
| <b>TOTAL</b>                                            | <b>100</b> | <b>3300</b>     | <b>330 000 €</b>      |



## ○ **Organisation et gouvernance**

La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 6 membres, dont le Président Directeur Général.

Les administrateurs sont nommés par les collectivités actionnaires et leur mandat prend fin jusqu'à désignation de leurs remplaçants par les assemblées délibérantes compétentes.

Conformément à l'article L 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale.

En application des dispositions de l'article 21.1 des statuts modifiés de la société le Conseil d'administration a décidé de désigner un Président Directeur Général. M. Stéphane BELLON assure cette fonction en vertu des dispositions qui lui ont été conférées par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Le Conseil d'Administration a nommé en qualité Directeur Général Délégué - M. Christian LAURET – Ingénieur Territorial.

La société est également constituée d'une Assemblée Générale, composée de représentants des actionnaires, désignés par eux, et qui se réunit au moins une fois par an pour statuer sur la présentation des comptes.

## Conseil d'Administration

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la composition du Conseil d'Administration était la suivante et n'a pas été modifiée :

| ACTIONNAIRES                                                                                                                                                          | NBRE SIEGES      | NBRE D'ACTIONS |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| <b>Ville de Saint Pierre</b><br>M. BELLON Stéphane – Président Directeur Général<br>Mme Marie Christelle RIVIERE<br>Madame TAYLLAMIN Patricia<br>M. VAYABOURY Patrick | 1<br>1<br>1<br>1 | 2700           |
| <b>Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS</b><br>Madame RAYMOND Marie Edmée                                                                          | 1                | 300            |
| <b>Ville de Saint Louis</b><br>Monsieur GIGAN Romain                                                                                                                  | 1                | 300            |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                          | <b>6</b>         | <b>3300</b>    |

Le mandat des administrateurs est corrélé à la durée de leur mandat d'élu local au sein de la collectivité qui les a désignés.

### Principales activités et opérations de l'année écoulée

Les principales activités et opérations conduites par la SPL OPUS sur l'exercice écoulé sont les suivantes :

### Contrat de gestion du stationnement payant St Pierre

Contrat signé le 1<sup>er</sup> février 2018 pour une durée de 6 ans portant sur la gestion de 1340 places de stationnement sur voirie. Le contrat a fait l'objet d'un avenant conclu pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2025, intégrant l'extension du périmètre de stationnement payant décidée par la Ville, pour un total de 2638 places payantes.

**Part fixe : 756 000 € H.T annuel, soit 63 000 € H.T par mois.**

**Part variable : 5 % des recettes brutes du stationnement et des recettes « Forfait Post Stationnement » soit 71 175 € pour 2024.**

**Part « options paybyphone » : 14 970 € HT.**

Une renégociation est intervenue fin 2024 et a fixé des recettes à reverser à la Ville pour un montant de 27 238 € HT, ce, compte tenu de la révision à la baisse de l'extension du périmètre de stationnement payant.

### Contrat de gestion du stationnement payant St Louis

Contrat signé le 3 mai 2018 pour une durée de 6 ans à mise en service de 60 horodateurs et la gestion de 360 places de stationnement payant. Le contrat arrive à échéance le 31 janvier 2025.

**Part fixe : 75 000 euros H.T annuel, soit 18 750 € HT par trimestre**

**Part variable : 7 % des recettes brutes du stationnement soit 12 995 € HT.**

## **Contrat de gestion des parkings relais de la CIVIS**

Contrat signé le 22 décembre 2018 pour une durée de 6 ans rendu exécutoire le 3 janvier 2019.

**Part fixe : 120 800 € H.T**

**Part variable (recettes freshmile) : 9 956 € HT.**

Le contrat a fait l'objet d'un renouvellement au 24 décembre 2024. Il porte sur la gestion :

- De 5 parkings relais déployés sur le territoire intercommunal : prestations d'entretien général et de maintenance préventive/curative, de signalisation et éventuellement de vidéosurveillance - Rémunération annuelle de 118 800 € (parking gratuit : 2 000 € HT ; parking payant : 1 650 € HT)
- De 11 bornes IRVE : frais d'abonnement électrique, les prestations de maintenance, de gestion des fluides, d'éventuels travaux d'acquisition et de pose de bornes, travaux de raccordement, de scellement, d'un montant inférieur à 90 000 € HT par opération et sur décision de la CIVIS - Rémunération annuelle de 1500 € HT par gestion de borne ou point de recharge

## **Contrat de gestion des sanitaires publiques de la CIVIS**

Contrat signé le 25 octobre 2019 pour 6 ans portant sur la gestion et l'entretien de 2 blocs sanitaires publics de la CIVIS. Le contrat arrivera à échéance en octobre 2025.

**Part fixe : 9 585 € H.T**

## **Contrat de gestion des sanitaires publiques de St Pierre**

Renouvellement du contrat signé le 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour 6 ans portant sur la gestion et l'entretien de 38 blocs sanitaires public et 3 douches.

Part fixe : 203 778 € HT

Part réhabilitation : 46 607 € HT

Part variable : 32 702 € HT

## **Contrat de gestion des marchés de plein air de St Pierre**

Contrat signé en décembre 2020 avec la mairie de Saint Pierre pour la gestion :

- du marché forain (360 emplacements)
- du marché aux fleurs de Saint Pierre (15 emplacements)
- du marché de la Ravine des Cabris (50 emplacements)

**Un avenant a été conclu au 1<sup>er</sup> janvier 2024 portant la rémunération à verser à la SPL OPUS à hauteur de 80 % des redevances totales perçues.**

**Le total des redevances encaissées en 2024 est de 340 413 €. La rémunération variable versée à la SPL, s'élève à 272 330 € H.T.**

## **Délégation de service public du port de plaisance de st pierre**

Contrat signé le 20 décembre 2020 pour effectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La DSP porte sur la gestion et l'exploitation de tous les services et activités portuaires pour une durée de 7 ans. Les principales activités confiées en exploitation sont les suivantes :

- *gestion des emplacements de navires (390 postes), répartis entre bateaux de pêche de plaisance.*
- *gestion des locaux commerciaux sur le périmètre portuaire*
- *achat et vente de carburants aux usagers portuaires*
- *gestion de la zone technique*

**Sur ce contrat, la SPL OPUS assure l'encaissement de commerciales. Le chiffre d'affaires lié au contrat pour l'exercice écoulé est de 835 355 € H.T. Une redevance annuelle de 70 000 € est reversée à la Ville de Saint-Pierre.**

**En parallèle, la SPL OPUS a fait acquisition par force de chose jugée le 7 novembre 2023 du restaurant-bar flottant ancienne propriété du CLC MARIE LOUISE pour la somme de 45 000 €. Un avenant n°3 au contrat de DSP a été notifié par la Ville de Saint-pierre à la SPL OPUS en février 2024, venant intégrer l'équipement dans le périmètre de la concession et modifier le plan prévisionnel de financement de la DSP.**

### **Contrat d'AMO**

La SPL OPUS a conclu le 25 octobre 2022 un contrat cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Saint Pierre portant sur des missions d'assistance et conseil pour la mise en place d'études préalables dans le cadre des opérations d'infrastructures, d'aménagement, de développement et de construction d'équipements publics situés sur le territoire de la Collectivité.

Sur l'exercice 2024, la mission AMO confiée par la Ville de Saint-Pierre à la SPL OPUS a démarré :

**AMO Centre Administratif : mission d'assistance à la rédaction du cahier des charges pour l'équipement des 2 parkings composant le site. La mission est chiffrée à un coût global de 19 550 €. Les prestations sont réglées au fil de l'avancée des différentes phases : *définition des parcours clients, assistance à la consultation des entreprises, suivi des travaux et coordination avec l'équipe de MOE.***

## II - Etat des relations entre la collectivité et la SPL OPUS

### ○ Liste des contrats

Les contrats gérés par la SPL OPUS à ce jour sont les suivants :

✚ **Contrat Stationnement Payant – Ville de Saint-Pierre** : Le contrat a fait l'objet d'un avenant conclu pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2025, intégrant l'extension du périmètre de stationnement payant décidée par la Ville, pour un total de 2638 places payantes.

✚ **Contrat Stationnement Payant – Ville de Saint-Louis** : le contrat a fait l'objet d'un avenant prolongeant sa durée d'exécution pour 2 années supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> février 2025.

✚ **Contrat Sanitaires Publiques – Ville de Saint-Pierre** : le contrat a été reconduit pour 6 années supplémentaires du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2028. Les conditions tarifaires ont été révisées et le contrat intègre également un nouveau volet portant sur la réhabilitation des anciens blocs pour une enveloppe de 80 000 €.

✚ **Contrat des parkings relais/bornes de recharges électriques – CIVIS** : le contrat a fait l'objet d'un renouvellement en décembre 2024. Il porte sur la gestion de 5 parkings et 11 bornes IRVE.

✚ **Contrat sanitaires publiques – CIVIS** : le contrat s'achèvera en octobre 2025.

✚ **Contrat de Délégation de Service Public du port de plaisance – Ville de Saint-Pierre** : Deux avenants ont été conclus : -

- Avenant n° 3 modifiant le périmètre fonctionnel et patrimonial de la concession et le plan prévisionnel de financement.
- Avenant n° 4 portant sur la sortie d'un local de stockage pour la machine à glace du périmètre de la concession

✚ **Contrat de prestations de services intégrées des marchés de plein air – Ville de Saint Pierre** : un avenant a été conclu au 1<sup>er</sup> janvier 2024 portant augmentation de la rémunération de la SPL OPUS sur les redevances collectées, de 60 à 80 %.

### ○ Apports en compte courant d'associés

Aucun apport en compte courant d'associés n'est intervenu de la part des collectivités actionnaires au cours de l'exercice passé sous revue.

### ○ Garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique

Aucune garantie d'emprunt destinée à faciliter la réalisation d'opérations d'intérêt public n'est intervenue de la part des collectivités actionnaires en faveur de la SPL OPUS au cours de l'exercice écoulé. La société a contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE), le 11 décembre 2020, d'un montant de 110 000 euros, assorti d'un différé de 12 mois à compter de la mise à disposition des fonds qui est intervenue le 23 décembre 2020.

Ce prêt de trésorerie répond aux conditions fixées par la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 et au cahier des charges défini par l'arrêté du Ministre en date du 23 mars 2020. La SPL a fait le choix de retenir l'option d'un remboursement différé du prêt sur une durée total de 48 mois. Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de dernier rang de l'Etat à hauteur de 90% du montant prêté. Au 31 décembre 2024, le montant restant dû sur le PGE s'élevait à un peu moins de 37 033.84 €.

Un emprunt a été contracté, en juillet 2021, pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire, au taux de 1,15 %, sur une durée de 4 ans, pour des échéances mensuelles s'élevant à 372 €.

Enfin, un emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole de la Réunion le 21 décembre 2023 pour un montant de 45 000 pour le financer l'achat par la SPL OPUS d'une barge flottante sur le port. Le prêt a été conclu sur une durée de 36 mois, au taux d'intérêt annuel fixe de 4.91 %, pour des échéances mensuelles s'élevant à 1346.87 €.

- **Autre concours financier (précisant pour chacun d'eux leur objet, leur montant et, le cas échéant, le secteur d'activité dont ils relèvent)**

Sans objet.

### III - Modifications des statuts

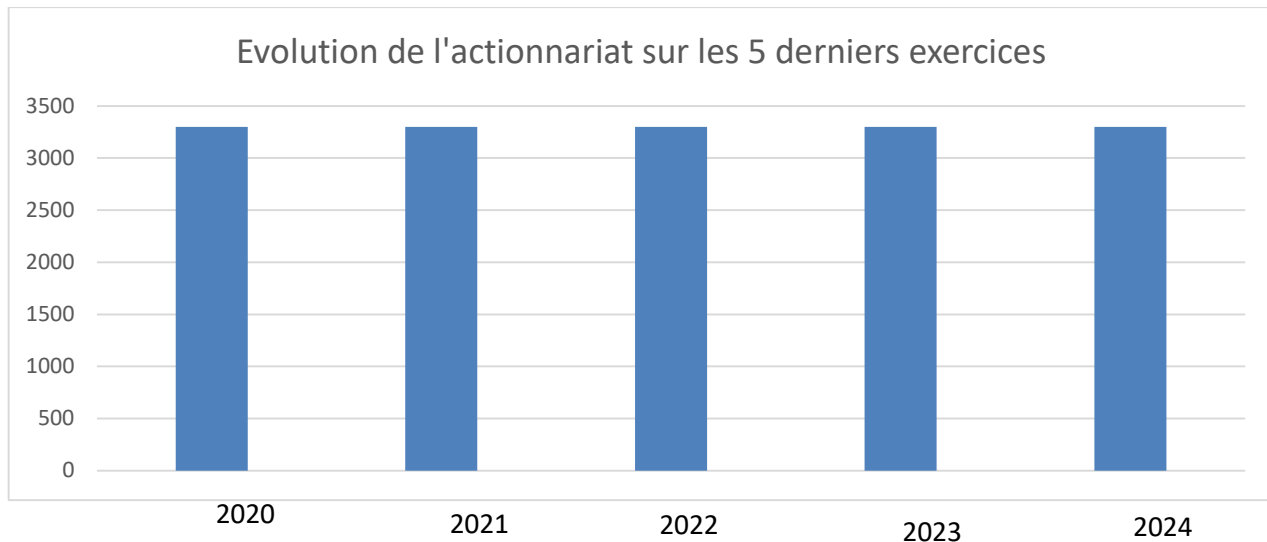
#### ○ Statuts

| Année      | Objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Contrôle de légalité | Greffé |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|
| 21/07/2016 | Création statuts SPL                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Oui                  | Oui    |
| 11/10/2017 | <p>Modification n° 1 de l'objet social : intégration de la possibilité de louer des parkings privés</p> <p>Modification n° 2 de l'objet social : intégration de la possibilité de location de vélos</p> <p>Modification n° 3 : augmentation du capital social et intégration de la Ville de Saint Louis</p> | Oui                  | Oui    |
| 02/12/2020 | <p>Modification de l'objet social :</p> <p>Intégration d'une nouvelle mention de l'objet social</p>                                                                                                                                                                                                         | Oui                  | Oui    |

## IV - Evolutions de l'actionnariat

- Historique des cinq dernières années

L'actionnariat de la SPL OPUS n'a pas connu de variation au titre des 5 derniers exercices écoulés.



## V - Etat des participations de la société

La SPL OPUS ne dispose d'aucune participation au capital d'autres sociétés ou groupements d'intérêt économique.

## VI - Principaux risques et incertitudes

### ○ Incertitudes d'ordre financier

Bien que l'exercice 2024 se solde par un résultat légèrement déficitaire, l'année 2025 laisse augurer une année d'évolution plutôt positive. En effet, la SPL OPUS a pu renégocier la reconduction ou le renouvellement de ses principaux contrats avec les collectivités actionnaires, ce qui lui permet à ce stade d'envisager une conjoncture financière plutôt favorable pour les années à venir.

### ○ Incertitudes d'ordre juridique

La SPL OPUS grâce à sa gouvernance publique fait face avec plus de facilité aux bouleversements économiques qu'une entreprise privée classique.

### ○ Incertitude d'ordre technique ou conjoncturel

Face aux efforts d'économies demandés par le Gouvernement, les collectivités locales devront participer au rétablissement des comptes publics. La recherche d'économie pourrait entraîner un ralentissement des investissements même si les économies recherchées se feront plutôt au niveau de leurs dépenses de fonctionnement.

Aussi, et même si l'année 2025 permet de prévoir une augmentation du chiffre d'affaires de la Société, il s'agira pour la SPL OPUS de continuer à faire preuve d'adaptation, d'ingéniosité et d'innovation pour maintenir sa santé économique et financière.

## **VII - Procédures de lutte contre la corruption mises en place**

Dans le cadre de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique et, le cas échéant, de celles mises en œuvre dans le cadre du 3° de l'article 3 de cette même loi, la SPL OPUS a mis en place un outil déclaratif portant sur la prévention et la détection des faits d'atteinte à la probité.

A ce titre, chaque administrateur siégeant au sein de la société, est amené à produire au cours de son mandat :

- *Une attestation de non-condamnation et de filiation*

En parallèle, la SPL OPUS a instauré une commission des marchés pour l'attribution de tout marché public d'un montant supérieur à 65 000 € HT. Cette instance est composée du Président Directeur Général, du Directeur Général Délégué et de 2 administrateurs désignés.

## VIII - Informations sur les contrôles de la SPL OPUS

### ○ **Le contrôle analogue**

Le caractère « analogue » du contrôle exercé par les collectivités actionnaires sur la SPL OPUS se caractérise sur 2 critères fondamentaux :

- Un actionnariat 100% public et une gouvernance 100% publique (collectivités territoriales représentées par leurs élus).
- La mise en place d'un contrôle décisionnel et organique des actionnaires. Ce contrôle renforcé a été introduit selon différentes modalités :

- *Dans les statuts de la Spl*
- *Dans les contrats de prestations intégrées, conventions de délégation de service public, contrats d'exploitation ;*
- *Dans la création d'un comité de contrôle et d'exploitation de certains services à caractère industriel et commercial (notamment port de plaisance)*
- *Dans une commission de marchés et par la mise en place d'un guide interne des procédures de commande publique.*

### ○ **Gouvernance de la société par les élus**

La gouvernance de la société par les collectivités actionnaires s'exerce par les administrateurs désignés par celles-ci, amenés à siéger aux instances décisionnelles de la société, notamment :

### **Le Conseil d'Administration**

En 2024, le Conseil d'Administration de la SPL OPUS a eu à se réunir 4 fois afin de statuer sur les différentes décisions soumises à son approbation. Le taux de présence moyen des administrateurs se situe à un peu plus de 87 %.

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Envoyé en préfecture le 12/11/2025         |                                                                                    |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Reçu en préfecture le 12/11/2025           |  |
|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Publié le                                  |                                                                                    |
|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | ID : 974-219740149-20251106-DCM170_2025-DE |                                                                                    |
| DATE              | ORDRE DU JOUR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                            |                                                                                    |
| 19 MARS 2024      | <b>AFFAIRE N°1</b> - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2023<br><b>AFFAIRE N° 2</b> – Approbation de la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire entre la Ville de Saint-Pierre et la SPL OPUS<br><b>AFFAIRE N° 3 – Port de plaisance</b> – Suppression de la ristourne de carburant à destination des professionnels de la pêche<br><b>AFFAIRE N° 4 – Port de plaisance</b> – Situation de la société LE VIEUX SAINT PIERRE<br><b>AFFAIRE N° 5 – Port de plaisance</b> – Approbation de l'avenant à la convention d'occupation temporaire de la Société ESPACE MER<br><b>AFFAIRE N° 6 – Port de plaisance</b> – Approbation de l'avenant à la convention d'occupation de l'EURL GYROTECH<br><b>AFFAIRE N° 7 – Port de plaisance</b> – Appel à candidature pour l'exploitation du restaurant-bar flottant : Pré-sélection des candidats et désignation des membres de la commission de sélection<br><b>AFFAIRE N° 8 – Port de plaisance</b> – Fixation du tarif d'occupation d'un emplacement sur l'esplanade portuaire<br><b>AFFAIRE N° 9 – Stationnement Payant de St Pierre</b> – Extension du périmètre -Présentation des opérations de déploiement à la charge de la SPL OPUS |                                            | 83 %                                                                               |
| 30 AVRIL 2024     | <b>AFFAIRE N°1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 19 mars 2024<br><b>AFFAIRE N° 2 - Arrêté des comptes annuels</b> de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la SPL OPUS et convocation de l'Assemblée Générale<br><b>AFFAIRE N° 3 – Port de plaisance</b> – Appel à candidature pour l'exploitation du restaurant-bar flottant – conclusion de la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire<br><b>AFFAIRE N° 4 – Port de plaisance</b> – Appel à candidature pour l'exploitation d'un local d'activité de type « snacking » sur l'esplanade du port – Conclusion de la convention d'autorisation d'Occupation Temporaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                            | 83 %                                                                               |
| 18 SEPTEMBRE 2024 | <b>AFFAIRE N°1</b> - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 2024<br><b>AFFAIRE N° 2</b> – Présentation de la situation financière à mi-exercice 2024<br><b>AFFAIRE N° 3</b> - Proposition de dédommagement au profit d'un usager du port – « Bateau Laureane »<br><b>AFFAIRE N° 4</b> – Procédure contentieuse avec la Société LVSP - Le Vieux Saint Pierre<br><b>AFFAIRE N° 5</b> - Avenant n° 1 à l'accord d'entreprise du 1er août 2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                            | 83 %                                                                               |
| 10 DECEMBRE 2024  | <b>AFFAIRE N° 1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 18 septembre 2024<br><b>AFFAIRE N° 2</b> – Approbation de l'avenant n°3 au contrat de gestion et d'exploitation du stationnement payant avec la Ville de Saint-Pierre<br><b>AFFAIRE N° 3</b> - Approbation de l'avenant n°1 au contrat pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant avec la Ville de Saint Louis<br><b>AFFAIRE N° 4</b> – Approbation de la convention 2025-2029 de gestion des parkings et bornes de recharges électriques avec la CIVIS<br><b>AFFAIRE N° 5</b> – Port de plaisance – Approbation de l'avenant n°4 à la convention de concession de service public<br><b>AFFAIRE N° 6</b> – Port de plaisance – Dénonciation à l'initiative de l'exploitant de la convention d'autorisation d'occupation temporaire d'un local d'activité de snacking<br><b>AFFAIRE N° 7</b> - Port de plaisance - Autorisation d'Occupation Temporaire avec la SARL « Les Moussaillons » - Révision des conditions de report des loyers 2024                                                                                                                                                                                                     |                                            | 100 %                                                                              |

○ **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale a été convoquée le 28 MAI 2024 pour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos 2023 et du rapport de gestion. La prestation de commissariat au compte confiée au Cabinet HDM pour les exercices 2023-2028.

| <b>ADMINISTRATEURS<br/>L'ASSEMBLEE GENERALE</b> | <b>DE</b> | <b>COLLECTIVITE<br/>ACTIONNAIRE</b> | <b>NBRE D'ACTIONS<br/>EN PROPRIETE</b> |
|-------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------|----------------------------------------|
| MINATCHY Mariot                                 |           | Saint-Pierre                        | 2700                                   |
| PAPY Anne-Marie                                 |           | CIVIS                               | 300                                    |
| FLORENCY Jean Michel                            |           | Saint-Louis                         | 300                                    |
| <b>TOTAL ACTIONS</b>                            |           |                                     | <b>3300</b>                            |

**Mandats et fonctions des mandataires sociaux**

| <b>ADMINISTRATEURS</b>   | <b>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS<br/>EXERCEES</b> |
|--------------------------|-------------------------------------------------|
| BELLON Stéphen           | Sans objet                                      |
| VAYABOURY Patrick        | SPL EDDEN                                       |
| GIGANT Romain            | Sans objet                                      |
| RIVIERE Marie Christelle | Sans objet                                      |
| RAYMOND Marie Edmée      | Sans objet                                      |
| TAYLLAMIN Patricia       | Administratrice SPL AVENIR REUNION              |

Aucune convention n'a été passée avec les mandataires sociaux de la société.

○ **Eléments de rémunération des élus mandataires et de tout mandataire social**

Le montant global de l'enveloppe des jetons de présence alloués aux membres sur l'exercice 2023 s'élève à 27 450 €. L'Assemblée Générale des actionnaires a fixé lors de sa séance du 6 juin 2018 – résolution n° 4 – à la somme de 150 € la rémunération allouée à chaque administrateur par présence au Conseil d'Administration de la société.

## IX - Situation financière de la société

### ○ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net de l'exercice 2024 s'établit à 2 420 810 € contre 2 316 231 € euros au titre de l'exercice précédent.

#### Produits et charges d'exploitation, charges salariales

- ✚ Le total des produits d'exploitation s'élève à 2 475 648 € contre 2 364 848 € au titre de l'exercice précédent.
- ✚ Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 2 514 670 € contre 2 365 170 € pour l'exercice précédent.
- ✚ Le résultat d'exploitation ressort à – 39 022 € pour l'exercice, contre - 321 € pour l'exercice précédent.
- ✚ Le montant des charges sociales afférentes s'élève à 150 137 € contre 155 191€ pour l'exercice précédent.
- ✚ Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 2 842€ contre – 1625 € € pour l'exercice précédent.
- ✚ Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 41 864 € contre - 1 946 € pour l'exercice précédent.

### ○ Résultat de l'exercice

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel dégageant un montant de 38 283 € pour l'exercice contre 30 556 € au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices à hauteur de 1 268 € contre 8 510 € pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice est égal à – 4 849 € contre 20 100 € au titre de l'exercice précédent.

### ○ Capitaux propres

Les capitaux propres dont disposent la SPL OPUS s'élèvent à l'exercice clos 2024 à la somme de 795 492 € et sont constitués :

- du capital social individuel des 3 collectivités actionnaires
- de la réserve légale
- des résultats reportés liés à son activité

Les capitaux propres sont en légère hausse du fait du résultat positif sur l'exercice.

### Bilan Passif

|                  |                                            | 31/12/2024     | 31/12/2023     |
|------------------|--------------------------------------------|----------------|----------------|
| Capitaux Propres | Capital social ou individuel               | 330 000        | 330 000        |
|                  | Primes d'émission, de fusion, d'apport ... |                |                |
|                  | Ecart de réévaluation                      |                |                |
|                  | <b>RESERVES</b>                            |                |                |
|                  | Réserve légale                             | 33 000         | 33 000         |
|                  | Réserves statutaires ou contractuelles     |                |                |
|                  | Réserves réglementées                      |                |                |
|                  | Autres réserves                            |                |                |
|                  | Report à nouveau                           | 208 743        | 188 643        |
|                  | Résultat de l'exercice                     | (4 849)        | 20 100         |
|                  | Subventions d'investissement               | 228 598        | 272 790        |
|                  | Provisions réglementées                    |                |                |
|                  | <b>Total des capitaux propres :</b>        | <b>795 492</b> | <b>844 533</b> |

○ **Bilan**

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 427 864 € contre 1 433 666 € pour l'exercice précédent. Il est détaillé aux tableaux ci-après :

### Bilan Actif

|                             |                                                    | 31/12/2024       |                   |                  | 31/12/2023       |
|-----------------------------|----------------------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|------------------|
|                             |                                                    | Brut             | Amort. et Dépréc. | Net              | Net              |
| ACTIF IMMOBILISE            | Capital souscrit non appelé (I)                    |                  |                   |                  |                  |
|                             | <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>               |                  |                   |                  |                  |
|                             | Frais d'établissement                              |                  |                   |                  |                  |
|                             | Frais de développement                             |                  |                   |                  |                  |
|                             | Concessions brevets droits similaires              |                  |                   |                  |                  |
|                             | Fonds commercial (1)                               |                  |                   |                  |                  |
|                             | Autres immobilisations incorporelles               |                  |                   |                  |                  |
|                             | Avances et acomptes                                |                  |                   |                  |                  |
|                             | <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                 |                  |                   |                  |                  |
|                             | Terrains                                           |                  |                   |                  |                  |
|                             | Constructions                                      |                  |                   |                  |                  |
|                             | Installations techniques, mat. et outillage indus. | 249 352          | 222 847           | 26 506           | 68 055           |
|                             | Autres immobilisations corporelles                 | 682 688          | 252 150           | 430 538          | 439 104          |
|                             | Immobilisations en cours                           |                  |                   |                  |                  |
|                             | Avances et acomptes                                |                  |                   |                  |                  |
|                             | <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>             |                  |                   |                  |                  |
|                             | Participations évaluées selon mise en équival.     |                  |                   |                  |                  |
|                             | Autres participations                              |                  |                   |                  |                  |
|                             | Créances rattachées à des participations           |                  |                   |                  |                  |
|                             | Autres titres immobilisés                          |                  |                   |                  |                  |
|                             | Prêts                                              |                  |                   |                  |                  |
|                             | Autres immobilisations financières                 | 2 290            |                   | 2 290            | 290              |
| <b>TOTAL (II)</b>           |                                                    | <b>934 330</b>   | <b>474 997</b>    | <b>459 333</b>   | <b>507 449</b>   |
| ACTIF CIRCULANT             | <b>STOCKS ET EN-COURS</b>                          |                  |                   |                  |                  |
|                             | Matières premières, approvisionnements             | 6 212            |                   | 6 212            |                  |
|                             | En-cours de production de biens                    |                  |                   |                  |                  |
|                             | En-cours de production de services                 |                  |                   |                  |                  |
|                             | Produits intermédiaires et finis                   |                  |                   |                  |                  |
|                             | Marchandises                                       | 18 536           |                   | 18 536           | 26 404           |
|                             | Avances et Acomptes versés sur commandes           |                  |                   |                  | 800              |
|                             | <b>CREANCES (3)</b>                                |                  |                   |                  |                  |
|                             | Créances clients et comptes rattachés              | 361 423          | 32 199            | 329 224          | 385 422          |
|                             | Autres créances                                    | 41 578           |                   | 41 578           | 37 341           |
|                             | Capital souscrit appelé, non versé                 |                  |                   |                  |                  |
|                             | <b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>             |                  |                   |                  |                  |
|                             | <b>DISPONIBILITES</b>                              | 552 616          |                   | 552 616          | 456 720          |
| COMPTES DE REGULARISATION   | Charges constatées d'avance                        | 20 365           |                   | 20 365           | 19 530           |
|                             | <b>TOTAL (III)</b>                                 | <b>1 000 729</b> | <b>32 199</b>     | <b>968 530</b>   | <b>926 218</b>   |
|                             | Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)           |                  |                   |                  |                  |
|                             | Primes de remboursement des obligations (V)        |                  |                   |                  |                  |
|                             | Ecart de conversion actif (VI)                     |                  |                   |                  |                  |
| <b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b> |                                                    | <b>1 935 059</b> | <b>507 196</b>    | <b>1 427 864</b> | <b>1 433 666</b> |

## Bilan Passif

|                      |                                                         | 31/12/2024       | 31/12/2023       |
|----------------------|---------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Capitaux Propres     | Capital social ou individuel                            | 330 000          | 330 000          |
|                      | Primes d'émission, de fusion, d'apport ...              |                  |                  |
|                      | Ecart de réévaluation                                   |                  |                  |
|                      | <b>RESERVES</b>                                         |                  |                  |
|                      | Réserve légale                                          | 33 000           | 33 000           |
|                      | Réserves statutaires ou contractuelles                  |                  |                  |
|                      | Réserves réglementées                                   |                  |                  |
|                      | Autres réserves                                         |                  |                  |
|                      | Report à nouveau                                        | 208 743          | 188 643          |
|                      | Résultat de l'exercice                                  | (4 849)          | 20 100           |
|                      | Subventions d'investissement                            | 228 598          | 272 790          |
|                      | Provisions réglementées                                 |                  |                  |
|                      | <b>Total des capitaux propres</b>                       | <b>795 492</b>   | <b>844 533</b>   |
| Autres fonds propres | Produits des émissions de titres participatifs          |                  |                  |
|                      | Avances conditionnées                                   |                  |                  |
|                      | <b>Total des autres fonds propres</b>                   |                  |                  |
| Provisions           | Provisions pour risques                                 |                  |                  |
|                      | Provisions pour charges                                 |                  |                  |
|                      | <b>Total des provisions</b>                             |                  |                  |
| DETTES (1)           | <b>DETTES FINANCIERES</b>                               |                  |                  |
|                      | Emprunts obligataires convertibles                      |                  |                  |
|                      | Autres emprunts obligataires                            |                  |                  |
|                      | Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) | 69 984           | 80 326           |
|                      | Emprunts et dettes financières divers (3)               | 4 000            |                  |
|                      | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours        |                  |                  |
|                      | <b>DETTES D'EXPLOITATION</b>                            |                  |                  |
|                      | Dettes fournisseurs et comptes rattachés                | 279 871          | 280 510          |
|                      | Dettes fiscales et sociales                             | 136 196          | 152 421          |
|                      | <b>DETTES DIVERSES</b>                                  |                  |                  |
|                      | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés         |                  |                  |
|                      | Autres dettes                                           | 142 320          | 75 876           |
|                      | Produits constatés d'avance (1)                         |                  |                  |
|                      | <b>Total des dettes</b>                                 | <b>632 372</b>   | <b>589 133</b>   |
|                      | Ecart de conversion passif                              |                  |                  |
|                      | <b>TOTAL PASSIF</b>                                     | <b>1 427 864</b> | <b>1 433 666</b> |

### ○ Situation de trésorerie

Les créances des collectivités diminuent pour l'exercice passées sous revue et les disponibilités sont en hausse à raison de 96 000 €, témoignant ainsi d'une bonne gestion de trésorerie.

### ○ Niveau d'endettement

Le taux d'endettement général de la SPL OPUS est favorable et lui permet de ne pas être dépendante de ses créanciers.